

EPREUVE D'ECONOMIE

- Objectifs de l'épreuve

La partie économique vise à évaluer les capacités du candidat à analyser un problème économique d'actualité et à construire une argumentation pertinente au regard d'un problème posé, c'est-à-dire :

- expliquer les notions et les mécanismes économiques mis en jeu dans le problème considéré à partir de ses connaissances et des informations fournies dans la documentation ;
- interpréter des données économiques de différentes natures et à partir de différents supports ;
- réaliser des calculs économiques en lien avec les notions traitées dans le programme ;
- répondre à une question relative à des débats actuels sur l'économie de façon argumentée.

- Structure de l'épreuve

Comme en droit, le dossier d'économie est composé de plusieurs documents accompagnés d'un questionnaire portant sur un ou plusieurs thèmes abordés dans les programmes de droit et économie du cycle terminal. En économie, les documents proposés peuvent être des textes, des tableaux, des graphiques.

EPREUVE D'ECONOMIE

- Objectifs de l'épreuve

La partie économique vise à évaluer les capacités du candidat à analyser un problème économique d'actualité et à construire une argumentation pertinente au regard d'un problème posé, c'est-à-dire :

- expliquer les notions et les mécanismes économiques mis en jeu dans le problème considéré à partir de ses connaissances et des informations fournies dans la documentation ;
- interpréter des données économiques de différentes natures et à partir de différents supports ;
- réaliser des calculs économiques en lien avec les notions traitées dans le programme ;
- répondre à une question relative à des débats actuels sur l'économie de façon argumentée.

- Structure de l'épreuve

Comme en droit, le dossier d'économie est composé de plusieurs documents accompagnés d'un questionnaire portant sur un ou plusieurs thèmes abordés dans les programmes de droit et économie du cycle terminal. En économie, les documents proposés peuvent être des textes, des tableaux, des graphiques.

EPREUVE D'ECONOMIE

- Objectifs de l'épreuve

La partie économique vise à évaluer les capacités du candidat à analyser un problème économique d'actualité et à construire une argumentation pertinente au regard d'un problème posé, c'est-à-dire :

- expliquer les notions et les mécanismes économiques mis en jeu dans le problème considéré à partir de ses connaissances et des informations fournies dans la documentation ;
- interpréter des données économiques de différentes natures et à partir de différents supports ;
- réaliser des calculs économiques en lien avec les notions traitées dans le programme ;
- répondre à une question relative à des débats actuels sur l'économie de façon argumentée.

- Structure de l'épreuve

Comme en droit, le dossier d'économie est composé de plusieurs documents accompagnés d'un questionnaire portant sur un ou plusieurs thèmes abordés dans les programmes de droit et économie du cycle terminal. En économie, les documents proposés peuvent être des textes, des tableaux, des graphiques.